

CA du 3 décembre 2019

Membres présents : Roger, Ludmilla, Guilhem, Simon, Annick, Jean-jacques, Igor, Marie-Nicole.

Invitée : Emmanuelle

Animateur de séance : Igor.

Secrétaire de séance : Guilhem.

Actions décidées précédemment

- Détermination du plafond de dépenses à partir duquel l'approbation du trésorier est requise. Le CA propose : à partir de 100€ → accord de Loïc nécessaire ; à partir de 300€ → celui du CA nécessaire. **Validé à l'unanimité.**

Actions à mener

- Relancer les adhérents chaque lundi précédant le premier jeudi du mois, pour la réunion des adhérents. Emmanuelle s'en charge.
- 17 janvier : galette des rois avec les adhérents ! Envoi d'un message pour souhaiter nos meilleurs vœux le lundi 6 janvier, en informant au passage de cet événement à venir. Relance prévue également quelques jours avant. Inscription requise, pour déterminer le nombre de galettes à acheter. Emmanuelle ou Gwladys s'en occupe.
- Formation « Pédagogie dans les ateliers » par l'Heureux cyclage : a priori, l'Heureux cyclage paye directement la salle, mais ce point reste à éclaircir avant de prendre une décision. De plus, la présence de Loïc est nécessaire pour déterminer si Bapav peut financer une partie de la formation pour ses bénévoles. **Le vote est reporté au prochain CA, faute d'éléments. Cependant, le CA autorise la mise à disposition du local pour la formation (7 votes pour, une abstention).**
- Financement pour aller au congrès de la FUB : Simon s'occupe de budgétiser le coût de transport et d'hébergement d'une personne pour le congrès et l'AG, et reviens vers nous par Framateam.
- Financements année 2020 : réunion mi-décembre de la région pour statuer sur le financement 15k€+14k€+9k€.
- HelloAsso : Loïc a dit à Emmanuelle qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de ce dossier. **Le CA décide à l'unanimité de s'inscrire à HelloAsso.** Annick s'en occupe. Par la suite, il faudra statuer sur l'adhésion à l'année civile ou à date anniversaire, les relances par mail, ...
- Rapports d'activité, moral et financier : Emmanuelle nous soumet d'ici le 20 décembre le rapport d'activité, Loïc et Simon nous soumettent les rapports financier et moral fin janvier.

- **Validation de la date du 7 mars 2020 pour l'assemblée générale, à l'unanimité.**
- Règlement intérieur de l'association : une première réunion de travail aura lieu le **lundi 9 décembre, à 18h30.**
- Recrutement (potentiel) d'un nouveau service civique : Emmanuelle et Gwladys remontent quelques tâches qu'elles imaginent lui confier, pour en discuter au prochain CA.
- Au prochain CA :
 - Fixer une date pour un CA exceptionnel, juste après l'AG.
 - Identifier tous les postes non prévus au budget pour l'instant (communication, déplacements, moments conviviaux avec les bénévoles, ...), afin de les intégrer au budget prévisonnel.
 - Choisir un logiciel de comptabilité d'après les investigations de Loïc. À ce point s'ajoute la gestion des adhésions, qui est liée au logiciel choisi.
 - Validation du plan d'action.

Dates des prochains CA

- Lundi 6 janvier 2020, 18h30.
- Mardi 4 février, 18h30.
- Lundi 2 mars, 18h30.